

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 8 octobre 2025, le règlement numéro 367-2025 abrogeant le règlement 14-1984 sur le comité administratif.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 16 octobre 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 octobre 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 octobre 2025.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier